

LA MARSEILLAISE



Composé dans la nuit du 25 au 26 avril 1792 à Strasbourg par Rouget de Lisle (1760-1836), peu après la déclaration de guerre de la France révolutionnaire au roi de Bohême et de Hongrie, le « chant de guerre pour l'armée du Rhin » était à l'origine un chant de guerre révolutionnaire. Le doute a toutefois plané quant à l'identité réelle de son compositeur, les premières éditions étant anonymes.

Déclarée chant national le 14 juillet 1795, la « Marseillaise » est prohibée sous l'Empire et sous la Restauration. Elle est réhabilitée au cours de la Révolution de 1830 et proclamée hymne national en 1879.

A cette époque, il en existait de nombreuses variantes. Une commission constituée de musiciens professionnels est alors consultée pour en déterminer une version officielle qui sera adoptée par le ministère de la Guerre en 1887.

La Marseillaise, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est une adaptation de la version de 1887.

Depuis une circulaire du ministère de l'Éducation nationale datant de 1944, il est préconisé de l'apprendre aux élèves, afin de « célébrer notre libération et nos martyrs ».

Elle figure à l'article 2 de la Constitution de la Vème République, où son caractère d'hymne national a été réaffirmé.

Quant à Rouget de Lisle, ses cendres ont été transférées aux Invalides le 14 juillet 1915.

Elle porte initialement différents noms, tous éphémères : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* ; *Chant de marche des volontaires de l'armée du Rhin*.

Le D^r François Mireur, futur général des armées d'Italie et d'Égypte, venu à Marseille afin d'organiser la marche conjointe des volontaires du Midi (Montpellier et Marseille), publie ce chant, à Marseille, pour la première fois, avec un nouveau titre : *Chant de guerre des armées aux frontières*.

De fait, ce sont les troupes des Fédérés marseillais qui, l'ayant adopté comme chant de marche, l'entonnent lors de leur entrée triomphale, aux Tuileries, à Paris, le 30 juillet 1792. Immédiatement, la foule parisienne, sans se préoccuper de ses différents noms, baptise ce chant : **La Marseillaise**. Ce titre lui restera

1^{er} Couplet (sur 7)

*Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé
Entendez-vous dans nos campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans vos bras.
Égorger vos fils, vos compagnes!*

Refrain

*Aux armes citoyens
Formez vos bataillons
Marchons, marchons
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons*